

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2016

Le dix-sept mai deux mil seize, une convocation individuelle a été adressée à chacun des membres du Conseil Municipal, à l'effet de se réunir en séance publique, le lundi vingt-trois mai 2016.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Loïc TRIDEAU, Maire.

Ordre du jour :

- ▶ Intervention de l'Association ANPCEN. (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes).
- ▶ Tarifs divers 2016.
- ▶ Création d'une bibliothèque :
 Choix d'un contrôleur technique.
- ▶ Création d'une bibliothèque :
 Choix d'un SPS. (Coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé).
- ▶ Subvention Fillé Sports 2016.

Questions diverses

- ▶ Compte rendu du CNAS (Comité national d'Action Sociale)

Etaient présents :

M. TRIDEAU Loïc, Mme DE PASQUALE Mireille, M. GUEHERY Alain, Mme SURUT Brigitte, M. PAUZAT Laurent, Mme GOUET Thérèse, M. DECARPES Gérard, Mme GOURDIN Séverine, M. DESLANDES Patrick, Mme LE BIHAN Stéphanie, Mme ANDRE Audrey, Mme DUPUY Katia, M. ESNAULT Joël, Mme GUILLOU Laurence, M. TAYSSE Stéphane.

Etaient absents excusés : M. LAMARGOT Laurent, M. FREULON Jean-Noël, M. BODEREAU Emmanuel, Mme GASNIER Séverine.

Etait absent :

Secrétaire de séance : Mme LE BIHAN Stéphanie.

Pouvoirs :

M. LAMARGOT Laurent a donné pouvoir à M. DECARPES Gérard.
M. FREULON Jean-Noël a donné pouvoir à M. DESLANDES Patrick.
M. BODEREAU Emmanuel a donné pouvoir à Mme DE PASQUALE Mireille.
Mme GASNIER Séverine a donné pouvoir à M. ESNAULT Joël.

Le procès-verbal de la réunion du 25 Avril 2016 n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité. Les conseillers présents signent le registre des procès-verbaux.

Intervention de l'Association ANPCEN. (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes.

L'exposé de M. BONSENS sur les critères à respecter pour un éclairage nocturne plus économique et limitant les nuisances à la vie animale et végétale a été très apprécié. Ces critères seront pris en compte pour les travaux d'éclairage à venir notamment pour ceux prévus cette année rue des Gesleries.

Tarifs de l'accueil périscolaire année : 2016-2017.
Délibération 2016-32

Il est proposé une augmentation de 2% cette année.

Accueil périscolaire : de septembre 2016 à juillet 2017.
Les tarifs sont basés sur le quotient familial des familles.
La tarification se fera à la ½ heure.

Proposition de la commission :

	2015-2016	2016-2017
QF1 quotient familial inférieur à 700€	0.87 €	0.90 €
QF2 entre 700€ et 900 €	0.97 €	1.00 €
QF3 entre 900€ et 1200€	1.07 €	1.10 €
QF4 au-delà de 1200€	1.18 €	1.21 €

Le vendredi une garderie sera prévue en plus des horaires habituels de 15h30 à 16h00 et de 16h00 à 16h30.

Le mercredi matin une garderie sera assurée de 7h45 à 8h15 et de 8h15 à 8h45.

Le mercredi midi une garderie sera assurée de 12h00 à 12h30 et de 12h30 à 13h00.

VOTE : UNANIMITE.

Tarifs du restaurant scolaire année : 2016-2017.
Délibération 2016-33

Il est proposé d'augmenter de façon irrégulière les %.

Proposition de la commission :

Prix du repas :

	2015-2016	2016-2017
QF1 quotient familial inférieur à 700€	3.40 €	3.43 €
QF2 entre 700€ et 900 €	3.55 €	3.60 €
QF3 entre 900€ et 1200€	3.67 €	3.74 €
QF4 au-delà de 1200€	3.76 €	3.85 €
Hors Fillé	4.40 €	4.50 €
Allergique	1.70 €	1.70 €
Adulte	4.60 €	4.70 €

VOTE : UNANIMITE.

Création d'une bibliothèque.
Choix d'un contrôleur technique.
Délibération 2016-34

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que Le Cabinet APAVE a été retenu pour la mission de contrôle technique.
Montant de la mission : 3000 € HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE.

Création d'une bibliothèque.
Choix d'un SPS Coordinateur en matière de sécurité et protection de la santé.
Délibération 2016-35

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que le Cabinet KAUFMANN ROUY a été retenu pour la SPS.
Montant de la mission : 1365 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE.

Subvention Fillé-Sports.
Délibération 2016-36

Mme SURUT Brigitte informe le Conseil Municipal que suite à la rencontre avec l'Association Fillé-Sports, il a été décidé de verser une subvention complémentaire aux 500 € déjà versé cette année.
Montant de la subvention complémentaire : 1000 €.

VOTE : UNANIMITE.

QUESTIONS DIVERSES

Cnas.

M. GUEHERY Alain présente le compte-rendu du Comité National d'Action Sociale. (CNAS) sur 3 années. On peut constater une forte évolution d'utilisation par le personnel communal de services et d'aides en 2015 par rapport à 2013.

Flash info.

Le flash info sera distribué fin de semaine, début de semaine prochaine.

Plu.

M. GUEHERY Alain fait savoir au Conseil Municipal que suite à l'enquête publique du PLU, le rapport du commissaire enquêteur est sur le site de la Commune et est à disposition en Mairie. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le Plu et le Zonage d'Assainissement.

Création d'une bibliothèque. (APS)

Le Maître d'œuvre, M. ROUSSEAU Philippe nous a remis l'APS (Avant-projet sommaire). Le bâtiment reste le même avec une extension de 25 m2.

Le trottoir sera élargi pour l'accessibilité.

L'avant-projet sommaire est validé.

La séance est levée à 22h45